

Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire Du 19 Novembre 2016

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG de l'année passée,
- Rapport moral du Comité Directeur (par JM Eychenne),
- Rapport d'activité (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport financier (par Elisabeth Jouannaux) et approbation des comptes,
- Renouvellement du Comité directeur du club,
- Renouvellement du président du club, élu au sein du CD,
- Vote du montant de la part club pour l'année 2017-2018. Discussion sur des réductions de la part club vers des publics spécifiques,
- Vote du budget prévisionnel de l'année à venir.
- Désignation des représentants du club à l'AG du CD13 de la FFCAM
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Lyon,
- Brevet de l'année 2017 : approbation de la date (2 ou 9 avril) en vue de la 20ème édition.
- · Questions diverses,
- Apéritif dînatoire.

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h55 sous la présidence de Jean-Michel Eychenne, avec un rappel de l'ordre du jour.

Participation : 54 membres du club à jour de cotisation sont présents lorsque la séance est ouverte.

I. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015 (portant sur l'exercice 2014-2015) a été mis à disposition des membres en format électronique sur le site web du CAF-Calanques Marseille Cassis. Ce procès-verbal est également disponible sur papier lors des permanences du jeudi soir. Des exemplaires sont disponibles pour consultation au début de la séance.

Après vote, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015 est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport Moral du Comité Directeur

Voir pièce n°1 dans les annexes

A l'occasion de la fin de l'Olympiade qui est le terme du mandat du Comité Directeur et du bureau actuel, le Président souhaite faire le point au nom du Comité Directeur sur les 4 ans de vie de cette association et non uniquement sur le dernier exercice. Le Président exprime, avec le bureau, avoir apprécié le travail et l'ambiance de ces quatre années.

Globalement les valeurs de partage et de convivialité gardent leur vitalité, tous les participants aux sorties collectives, aux rassemblements viennent tous avec la même envie de partager avant la performance. Lors des rassemblements saisonniers multi activités, le tiers des membres du club est présent, ce qui est un bon résultat pour un club de notre taille.

Autre élément important du travail réalisé au cours des 4 ans, la réduction du montant annuel des loyers de nos locaux aux Saints Anges. Cette négociation a pris du temps, et a été effective à partir du réaménagement du bâtiment et des espaces proposes aux associations. Les sommes ainsi dégagées vont donner un peu de marge au club pour entamer des actions notamment pour animer les permanences du jeudi soir

Parmi les autres points relevés par le Président sur l'ensemble de ces quatre années, les rassemblements saisonniers initiés par le précédent Comité Directeur sous l'impulsion du Président d'alors Patrice Brod, ont continué leur progression et leur succès. Le Président souligne également que les comptes du club ont été tenus avec rigueur et clarté, la comptabilité a été gérée efficacement grâce à la Trésorière Elisabeth Jouannaux.

Sur les activités les plus représentatives, le succès du Brevet des calanques ne se dément pas grâce à la forte motivation et au travail remarquables des bénévoles, et le Président rappelle qu'un record de fréquentation a été enregistré lors de l'édition 2015.

A ce moment de l'Assemblée Générale, Jean Paul Resch, membre fondateur et premier Président du CAF Calanques Marseille Cassis intervient pour rappeler et informer que le club aura 20 ans en 2017, ayant été créé en Mars 1997. Il souligne qu'à cette occasion de l'anniversaire des 20 ans du club, il est très heureux de voir que le club marche toujours aussi bien et a pu conserver l'esprit qui a présidé à sa création. Ce serait l'occasion de faire une manifestation un peu particulière pour le Brevet des Calanques, qui aura 20 ans également.

Pour équilibrer ce bilan moral quelques points moins positifs. Tout d'abord, une légère érosion des effectifs, avec une moyenne de 130 adhérents par rapport à 140

précédemment. Il s'agit là cependant de l'effectif comptable du nombre total de licenciés, alors que le nombre de personnes participant activement à la vie du club, aux sorties et pratiques, ceux que l'on appelle parfois le « noyau » reste à peu près stable. La future équipe devra néanmoins envisager d'augmenter ces nombres d'adhérents et de participants, pour assurer la pérennité du club. Autre point que le bureau sortant n'a pas pu traiter, la question de la gestion du mat »riel collectif et des entrées/sorties en location. Le changement de local fait que maintenant le matériel est stocké au sous-sol des Saints Anges, donc éloigné de deux étages du local de permanence. Le contexte de la gestion du matériel est maintenant différent, et cela semble le bon moment pour reprendre le travail sur ce point.

Le Président remarque que la formule des permanences du jeudi soir a peu évolué et pourrait être modernisée, pour la rendre plus animée et attirer plus régulièrement du monde, ce projet sera laissé à l'appréciation du futur Comité Directeur.

Il est donc procédé au vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité

III. Rapport d'Activités de l'exercice 2015-2015

Voir pièce n°2 en annexe

Le Président partage sur l'écran de présentation le graphique qui représente le volume d'activité en participants x jours (1 participant pour un weekend = 2 part x jour), tels que remonté à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne.

Ce graphique montre une activité globale en légère augmentation par rapport aux années

Si l'on détaille un peu par activité, l'escalade s'étoffe avec un nombre de proposition de sorties et un nombre de pratiquants en augmentation.

Les autres pratiques (randonnées, randonnées escalade, ski de randonnée, etc.) gardent un niveau d'activité stable.

Le VTT continue de se développer dans la continuité des années précédentes, avec dans cette activité également une augmentation des propositions de sorties et donc des participants.

Il y a eu de nombreuses demandes pour des randonnées à la journée, avec des niveaux plus variés pour rassembler des publics plus larges, notamment en direction des familles. Le Président souhaite que soient rajoutés aux programmes ce type de sorties qui répondent à une attente et peuvent faire venir un public nouveau. De même reprendre l'organisation de « Randos-Minots » remporterait un certain succès, au vu des demandes qui ont été exprimées. Le prochain Comité Directeur devra relancer ces activités.

Au titre de l'activité générale, et toujours en lien avec les objectifs du club de progression vers l'autonomie et la formation, le Président rappelle les efforts importants des encadrants du club pour co-organiser les formations proposées par le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la FFCAM. Cet effort sera poursuivi l'année prochaine et le Club souhaite encourager davantage de membres à suivre ces formations.

IV. Rapport Financier

a. Comptes de l'exercice 2015-2016

Les pièces relatives aux éléments financiers ont été mises à disposition des membres sur le site Web du CAF CMC, et ont également été soumises à un scrutateur volontaire, en la personne de Christian Samuel.

Voir pièces en Annexes

La Trésorière Elisabeth Jouannaux présente les comptes de l'exercice, qui font apparaitre un résultat positif de 3424 € en prenant en compte l'ensemble des subventions, même si elles n'ont pas été toutes effectivement versées du fait des calendriers de versement des institutions.

Ce résultat est en progrès, comparé à 2513 € pour l'exercice précédent établi au moment de l'A.G. 2015 également en intégrant les subventions

La plupart des éléments recettes comme dépenses sont restés a des niveaux équivalents, le résultat s'explique essentiellement par les diminutions des loyers :

- Dans un premier temps ; le loyer mensuel du local au sous-sol a été renégocié à la baisse par la Trésorière, pour passer à 280€ au lieu de 360€ précédemment.
- Ensuite du fait de la restructuration complète du bâtiment des Saints Anges, le contrat de location a été modifié :
 - o la salle de permanence est louée à la soirée, puisque cette salle n'est utilisée que le jeudi soir, et uniquement hors vacances scolaires,
 - o le local de stockage du matériel et des documents est lui loué de manière permanente

A noter également au chapitre des dépenses, que puisque tous les locaux étaient inutilisables pendant les travaux de réfection, le club n'a donc pas payé de loyer pour ces deux mois, ce qui réduit temporairement les dépenses. Ce ne sera pas le cas pour le nouvel exercice.

Par ailleurs, n'ayant plus de local de réunion fixe et en propre, l'abonnement à la ligne téléphonique a été, et remplacé par un abonnement à un téléphone GSM

Il reste maintenant à revoir notre contrat d'assurance pour les locaux du club, puisque ceux-ci ont changé.

La Trésorière souligne que ce résultat va nous les moyens de faire des investissements, de former, si nous pouvons maintenir les subventions au même niveau. Le club est prêt a investir, surtout pour des encadrants, participations aux formation. S'il n'y a plus de subventions, les résultats du club ne seront pas structurellement négatifs, mais nous n'aurions pas les moyens d'investir dans du nouveau matériel, des formations ou des actions spécifiques.

Un des membres présent à l'AG intervient pour suggérer d'utiliser ces moyens financiers pour améliorer la communication du club, par exemple pour avoir un meilleur référencement sur les moteurs de recherche de sites internet, voire de créer des « flyers » ou affichette pour faire mieux connaître notre club. Ce projet sera discuté et décidé par le prochain comité directeur qui prendra la direction du club pour la prochaine Olympiade.

Les subventions au titre du fonctionnement général des Associations nous ont permis d'investir dans du matériel d'escalade, ainsi que de couvrir nos frais de communication et de représentation auprès de la Fédération Nous avons également obtenu une subvention pour la manifestation sportive du Brevet des Calanques, qui sera versée au compte du club après avoir communiqué aux services concernés les bilans moral et financier de la manifestation.

Le scrutateur n'a pas relevé de points particuliers et souligne la rigueur de la comptabilité. Les comptes de l'exercice 2015-2016 sont approuvés à l'unanimité

b. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel présenté à l'Assemblée Générale a été construit sur les mêmes tendances que celui de l'exercice précédent 2015-2016

Notamment, il se base sur une évolution stable de l'effectif des membres cotisants a 130 personnes, au jour de l'Assemblée Générale le CAF-CMC compte 108 cotisants, ce qui est conforme aux tendances des années précédentes.

Le Brevet des Calanques devrait générer un solde positif de 500 €, en prenant en compte la subvention demandée (dossier déposé en octobre et en cours de traitement).

Par ailleurs, afin d'aider au fonctionnement général, les dossiers de demande de subventions ont été renouvelés et déposés auprès des services de la Ville de Marseille et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Ce budget fait apparaître des investissements prévus qui devront être confirmés par le Comité Directeur :

- Achat d'un vidéo projecteur, dans le cadre d'un projet plus large d'animations des permanences et soirées à thème
- Un budget spécifique alloué à la formation et au Recyclage des encadrants

Le budget prévisionnel 2016-2017 est approuvé à l'unanimité

V. Renouvellement du Comité directeur du club

Les modalités de dépôt des candidatures ont été discutées en Comité Directeur du 20 octobre. Il a été convenu que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au moment du début de l'AG.

Le nombre maximal de membres du CD est de 24. Pour être élus, seront retenus dans l'ordre, les 24 candidats déclarés ayant reçu le plus grand nombre de voix.

Suite à l'appel à candidature aux membres sortants du Comité Directeur, et à celui fait en début de séance, 23 candidats se présentent.

Il est donc procédé au vote à bulletin secret, qui interrompt l'Assemblée Générale. 57 suffrages sont exprimés, parmi lesquels 3 voix par procuration.

Suite au dépouillement du vote sont élus à l'unanimité au Comité Directeur les membres du club dont les noms suivent :

Allemand Isabelle, Brod Patrice, d'Aillaud Maxime, Druge Anne, Elizabeth Jouanneaux, Eychenne Jean-Michel, Falanchere Benoît, Faye Genevieve, Flores Corinne, Gilbert Stéphan, Halfon Joël, Lerale Philippe, Marchaud Brigitte, Martineau Francois, Mermet-Bouvier Jean-Luc, Pageot Sigrid, Prud'homme Jean-Marc, Russo-Prudhomme Hélène, Santoni Jacques, Santoni Hélène, Sauvaire Christine, Seguin Valérie, Vaquer Christine

Nota: le bureau sera élu au sein du CD, dans le mois qui suit l'AG

VI. Renouvellement du président du club

Le comité directeur ayant été élu, il est procédé à l'élection du Président, celui-ci devant statutairement faire partie des membres du CD.

Le Président sortant lance donc l'appel aux candidatures au sein du Comité directeur nouvellement élu.

Un seul candidat se déclare, François Martineau.

Conformément aux modalités des élections définies par le Comité Directeur du 20 Octobre, il est donc procédé à un vote à main levée,

François Martineau est élu à l'unanimité

VII. Proposition de cotisation club 2017/2018

Le président rappelle à l'Assemblée la répartition des parts constituant la cotisation de membre actif :

- assurance responsabilité civile.
- assurance de personne.
- part club (reversée au club).
- cotisation Comité Départemental
- cotisation Comité Régional
- part fédérale (reversée à la F.F.C.A.M.).
- abonnements

La part du club s'élève actuellement à 30€, ce montant est resté inchangé depuis 4 ans. Cela permet au CAF Calanques Marseille Cassis d'avoir une cotisation moins chère que d'autres clubs ce qui peut attirer de nouveaux adhérents.

Sur proposition votée par le Comité Directeur, il est demandé à l'Assemblée Générale son approbation pour si nécessaire augmenter ce montant de 2 €, uniquement si la situation financière du club l'exige.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

La cotisation 2016-2017 étant maintenue, le Comité Directeur envisage la mise en place de modulations de tarifs pour certaines catégories. Ceci ne pourra s'appliquer que sur les 30€ de la part club, le montant des autres parties des cotisations étant fixé par les autres instances de la Fédération.

Sachant qu'il existe déjà des réductions de cotisation au niveau national pour les enfants, conjoints, 18-24 ans, plus de 60 ans, les populations concernées par cette modulation seraient les chômeurs, les étudiants entre 25 et 60 ans.

Le Président demande à l'Assemblée Générale d'approuver cette démarche sur le principe

La proposition est approuvée à l'unanimité.

VIII. Désignation des représentants du club à l'AG du CD13 de la FFCAM

Comme l'ensemble des clubs affiliés à la FFCAM, le Comité Départemental des Bouches du Rhône de la Fédération doit élire un nouveau Comité Directeur pour la nouvelle Olympiade qui commence. Le Président résume à l'attention de l'Assemblée Générale le rôle et les actions gérées par le Comité Départemental

- Le comité Départemental coordonne et gère les formations
- Il gère et participe à la convention signée avec la FFME (Fédération délégataire) pour l'équipement des voies d'escalade dans le département
- Il organise également des évènements communs à tous les clubs du département, pour aider à leur développement (Trail de Pichauris, Challenge des clubs)
- Il représente également les clubs et la Fédération auprès des instances départementales telles que le CDOSF.

Les présidents du CAF Calanques Marseille Cassis est invité d'office aux réunions du Comité Directeur du Comité Départemental, mais le club peut désigner d'autres représentants pour participer à l'Assemblée Générale, il n'est pas nécessaire d'être membre du bureau pour cela. De plus, le Comité Départemental a fait appel à candidatures pour le renouvellement de son Comité Directeur.

Le Président demande à l'Assemblée Générale si des membres souhaitent être mandatés par le club à l'A.G. du Comité Départemental, voire faire partie du Comité Directeur de ce dernier.

Jean-Michel Eychenne souhaite candidater à un poste au Comité Directeur du CD 13 pour maintenir le contact entre le club et cette instance.

Jean-Michel Eychenne et François Martineau représenteront donc le club

IX. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française des Club Alpins et de Montagne aura lieu à Albertville, les 28 et 29 janvier 2016. Le CAF-Calanques Marseille Cassis dispose de voix en proportion du nombre d'adhérents et peut envoyer jusqu'à trois représentants à cette A.G.O., pas nécessairement membres du bureau.

Cette Assemblée Générale de la Fédération est particulièrement importante, car à l'ordre du jour figure l'élection d'un nouveau Comité Directeur de la FFCAM, pour la nouvelle Olympiade. De plus, cette élection se fera suivant les modalités définies par les statuts adoptés lors de l'Assemblée General Extraordinaire de 2016, donc avec un scrutin de liste, proportionnel, chaque liste devant être constituée autour d'un projet publiquement exprimé.

Le Club rembourse les frais de ses délégués engagés pour leur participation

Isabelle Allemand est volontaire pour participer à cette Assemblée Générale de la FFCAM, et d'y représenter le Club Alpin Français Calanques Marseille Cassis.. Isabelle confirmera sa participation en fonction de ses contraintes lors d'une prochaine réunion du CD, et il sera abordé l'ordre du jour de cette AG Fédérale ainsi que les différents votes prévus et les éventuelles consignes de vote.

X. Brevet des Calanques 2017 :

Suite à l'avis du Comité Directeur du 20 Octobre, les décisions concernant l'édition 2017 du Brevet des Calanques et la date de celui-ci sont soumises au vote de l'Assemblée Générale.

Suite au rappel fait par Jean-Paul Resch lors du bilan moral, le Président souligne qu'il s'agit du 20eme anniversaire de ce Brevet, et qu'il est important pour notre club d'en organiser une édition plus marquante que les autres.

En premier lieu, l'Assemblée Générale est appelée à décider de la date de la manifestation.

Deux dates sont proposées par le Comité Directeur :

- Le 2 Avril : le plus proche du début avril, ce qui permet d'avoir des températures moins chaudes et une moindre fréquentation du massif des Calanques.
- Le 9 Avril : début des vacances de la zone PACA, ce qui peut augmenter la fréquentation dans les Calanques et avoir un impact sur la disponibilité des bénévoles.

Ces deux dates sont antérieures au weekend de Pâques à partir duquel les accès aux Calanques sont règlementés.

L'Assemblée Générale se prononce pour organiser le Brevet le 2 Avril 2016 par 27 voix pour, 3 voix contre.

Le Président précise qu'un comité d'organisation formé de bénévoles sera mis en place prochainement suite à la prochaine réunion du Comité Directeur. Il sera fait appel aux idées et contributions de tout le monde, pour cette 20eme édition, les propositions seront à transmettre au comité d'organisation, pour décision si nécessaire par le Comité Directeur.

La séance est clôturée à 20h20, avec la présentation d'un diaporama de photos des multiples sorties, week-ends et raids de l'année 2014/2015 monté et mis en musique par Christine Sauvaire et Isabelle Allemand, ce florilège de bons moments étant un moment toujours attendu avec impatience par les participants où chacun peut se revoir parcourant les montagnes et les chemins, et retrouver quelques-uns des bons moments de convivialité qui témoignent des valeurs essentielles de notre club.

Le Bureau et le Comité Directeur tiennent à remercier à ce moment, avant l'ouverture de l'apéritif dinatoire, Jean-Michel Eychenne pour le travail remarquable accompli pendant 4 ans, Bernard Veyrunes pour la réalisation des calendriers, et tous les bénévoles qui animent le club au long de l'année.

Le Président Le Secrétaire

Jean-Michel Eychenne François Martineau

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges 272, avenue de Mazargues – 13008 Marseille – Tél. 07 68 30 87 07 courrier électronique : calanques@cafcmc.fr site internet : http://cafcmc.fr/